



=====

**VILLE DE RIS-ORANGIS**

\_\_\_\_\_

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Exécution des articles L.2121-7, L.2121-10 et L.2121-12  
du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal de la Commune se réunira :

**Le vendredi 9 juin 2023**  
*A l'issue de l'élection des délégués  
pour le scrutin sénatorial fixée à 18 h 30*  
**Salle Emile Gagneux**  
**60 rue Albert-Rémy**  
**91130 RIS-ORANGIS**

Le public est autorisé à assister à ce Conseil municipal et les débats de la séance seront également accessibles en direct au public de manière électronique sur le réseau facebook de la ville de Ris-Orangis <https://www.facebook.com/villederisorangis/>

Fait à Ris-Orangis, le 2 juin 2023.

Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis,  
Conseiller départemental de l'Essonne





=====

**VILLE DE RIS-ORANGIS**

\_\_\_\_\_

**ORDRE DU JOUR  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 9 JUIN 2023**

**ADMINISTRATION GENERALE**

1. Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 14 décembre 2022
2. Délégation de pouvoirs : liste des décisions prises par Monsieur le Maire en application des articles L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales
3. Renouvellement des Conseillers municipaux siégeant au Conseil d'administration du CCAS
4. Modification de la composition des Commissions municipales

**URBANISME / AMENAGEMENT / FONCIER**

5. Procédure de révision générale du RLP – Approbation du Règlement Local de Publicité de Ris-Orangis
6. NPRU - Désaffectation et déclassement futurs des parcelles appartenant au domaine public communal sises place du Moulin à Vent et square Salvador Allende et à Ris-Orangis, cadastrées AX99, AX100 et AX102, et cession à la société Essonne Habitat - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer la promesse synallagmatique de vente ainsi que tout document y afférent
7. Nouveau Centre Technique Municipal :
  - Autorisation donnée à Monsieur le Maire de signer tout document relatif à l'acquisition d'un ensemble immobilier situé sur les parcelles AW 13 et 14 situé à l'angle de la rue du Clos Langlet et de la rue Copernic à Ris-Orangis
  - Abrogation des délibérations des 16 décembre 2021 et 15 février 2022

**TRAVAUX**

8. Modification de l'emplacement de la stèle « Pierre Brossolette » sur la rue Pierre Brossolette

## **ENVIRONNEMENT**

9. Autorisation de signature des avenants à la convention de mise à disposition de la chaufferie du Groupe scolaire du Moulin à Vent et aux polices d'abonnement au réseau de chaleur privé de la société Energie Nouvelle de Ris-Orangis (ENRIS)

## **TRANSPORTS**

10. Autorisation de signature de la convention de Superposition d'Affectations avec Île-de-France Mobilités et Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dans le cadre du projet TRAM T12
11. Autorisation de signature d'une convention relative à la réalisation des travaux du TZen 4 sur le territoire intercommunal et à la remise des ouvrages à la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart et aux villes de Corbeil-Essonnes, Evry-Courcouronnes, Ris-Orangis et Grigny

## **COMMERCE**

12. Approbation du Règlement des terrasses et étalages de Ris-Orangis

## **VIE DES QUARTIERS**

13. Autorisation de signature de la convention d'objectifs et de financement entre la Caisse d'Allocations Familiales de l'Essonne et la ville de Ris-Orangis dans le cadre du dispositif « Aide aux Vacances Sociales »

## **JEUNESSE**

14. Octroi d'une subvention pour le permis de conduire à 17 jeunes rissois dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets jeunes »
15. Octroi d'une subvention au profit de l'association des Etudiants Volontaires pour l'Aide au Développement et aux Echanges Humains (EVADEH) dans le cadre du dispositif « Bourse aux projets »

## **ENFANCE**

16. Approbation d'un nouveau projet ludique « Le Baby Ludo » autour de la parentalité à la ludothèque des Oiseaux

## **SOLIDARITES**

17. Autorisation de signature de la convention fixant les modalités de réservation de logements liées à la garantie d'emprunt accordée par la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart réalisés par la SCIC d'HLM Essonne Habitat dans le cadre de l'opération de réhabilitation énergétique de 80 logements – résidence « Les Oiseaux » à Ris-Orangis

## **HABITAT**

18. Modification de la délibération n°2023/036 du 13 février 2023 relative au complément à la délibération n° 2021/299 du 21 octobre 2021 : Précision des secteurs concernés au titre de la demande d'inscription sur la liste préfectorale des communes susceptibles de faire l'objet d'une campagne de ravalement obligatoire

## **EMPLOI**

19. Autorisation de signature d'un avenant à la convention de partenariat entre la ville et la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart dans le cadre du Pass numérique

## **RESSOURCES HUMAINES**

20. Actualisation du tableau des emplois
21. Elargissement du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) au cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine et des bibliothèques
22. Instauration du forfait mobilités durables au profit des agents publics et de droit privé de la collectivité